

Remaniement ministériel : l'occasion d'impulser une véritable politique transversale de jeunesse en France !

Pantin, mercredi 17 octobre 2018

Le Forum français de la jeunesse (FFJ), association regroupant 18 organisations nationales gérées et animées par des jeunes de moins de 30 ans, salue la création d'un Ministère et d'un Secrétariat d'État à la jeunesse. Ce nouvel élan doit permettre de porter une politique transversale de jeunesse ambitieuse et de répondre aux besoins réels des jeunes.

Un signal encourageant pour le pilotage des politiques publiques de jeunesse

En mai 2017, nous avons fait part dans [un communiqué](#) de nos inquiétudes suite à la disparition d'un Ministère clairement identifié pour la jeunesse dans le gouvernement nommé par le Président de la République, le thème ayant été rattaché discrètement depuis au ministère de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer.

La création d'un Ministère de la jeunesse est donc une bonne nouvelle alors que les jeunes constituent une part non négligeable de la population nationale. Il ne s'agit pas là de sectoriser les politiques publiques mais de les rendre plus efficaces, mieux construites avec les acteurs de terrain et les premier·e·s concerné·e·s grâce à un·e interlocuteur·rice dédié·e. Cela signifie-t-il pour autant une prise de conscience et que les problématiques de jeunesse seront mieux appréhendées par le nouveau gouvernement remanié ?

Un Ministère qui doit être au service d'une politique de jeunesse transversale

Le FFJ, depuis sa création en 2012, souhaite la mise en place d'une véritable politique jeunesse transversale et interministérielle car les sujets qui touchent les jeunes sont divers : emploi, engagement et citoyenneté, scolarité et formation, accès à l'autonomie réelle, précarité. Depuis l'élection d'Emmanuel Macron en mai 2017, les politiques de jeunesse ont surtout été abordées par le prisme éducatif, laissant de côté les objectifs d'émancipation et d'autonomisation des jeunes de moins de 30 ans. Les défis sont grands pour Jean-Michel Blanquer et Gabriel Attal.

Dès lors, la tenue dans les prochains mois d'un premier comité interministériel de la jeunesse (CIJ) doit être l'occasion pour le gouvernement d'acter cette transversalité pour améliorer les conditions de vie des jeunes. Nous espérons que les organisations de jeunes seront étroitement associées à la construction de ce CIJ et à l'évaluation annuelle des mesures annoncées.

Le FFJ sera également particulièrement vigilant dans les prochains mois quant à l'utilisation de la clause d'impact jeunesse¹, qui permet d'anticiper précisément les conséquences des textes normatifs sur la situation des jeunes, aujourd'hui et dans l'avenir. À l'heure où un grand nombre de

¹ Circulaire N° 5857/SG du 2 mai 2016 relative à l'évaluation de l'impact sur la jeunesse des projets de lois et de textes réglementaires

lois impactent la jeunesse, l'application systématique de cette clause doit faire l'objet d'une attention toute particulière de la part du gouvernement.

Les politiques de jeunesse doivent répondre aux réels besoins des jeunes !

Le FFJ attend enfin de Jean-Michel Blanquer et Gabriel Attal un cap, une vision et des perspectives d'avenir claires pour les jeunes en France. Alors que le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans s'établit en France à 22,6% de la population active² et que la précarité concerne un·e jeune sur cinq³, **le FFJ est convaincu que la mise en place d'un Service national universel n'est pas la priorité et ne répond pas aux besoins urgents des jeunes.**

- Nous souhaitons en revanche un renforcement du « Parcours citoyen » à l'école en transformant les cours d'enseignement moral et civique pour former des citoyen·ne·s libres et éclairé·e·s, en pleine connaissance de leurs droits.
- Nous voulons une augmentation significative du budget européen alloué au programme Erasmus + pour amplifier les mobilités internationales.
- Nous militons pour que l'État généralise réellement la Garantie jeunes. Alors que la population éligible à ce dispositif est évaluée à près de 190 000 personnes par an, la Garantie jeunes n'a concerné que 80 000 jeunes en 2017⁴. Le FFJ sera ainsi particulièrement vigilant quant au déploiement effectif de la promesse du Président Macron contenue dans le "plan pauvreté".
- Nous souhaitons enfin que les travaux du gouvernement s'orientent sur l'entrée des jeunes dans le droit commun. Par exemple, nous proposons qu'à chaque fois qu'un droit existe, à condition de vie égale, les jeunes puissent y avoir accès dans les mêmes conditions que leurs aîné·e·s.

Le FFJ se tient à la disposition de Jean-Michel Blanquer et Gabriel Attal pour échanger sur ces propositions et promouvoir la participation des jeunes à la co-construction des politiques publiques.



Contact presse :

Anthony IKNI, délégué général : 06 75 33 94 44 - info@forumfrancaisjeunesse.fr

² Voir sur ce point <https://goo.gl/2dbpYE>

³ Soit 6 points de pourcentage de plus que le reste de la population française <https://goo.gl/FAvogj>

⁴ Pages 19 et 23 du "[Rapport final d'évaluation de La Garantie Jeunes](#)", février 2018